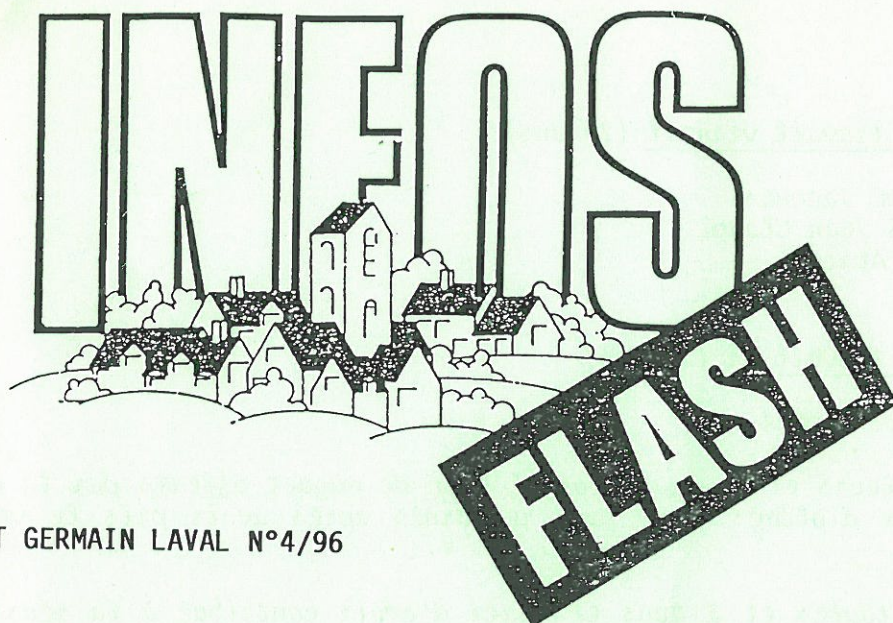




SAINT GERMAIN LAVAL N°4/96

1er MAI - "FETE DU TRAVAIL"

1er Mai
 Conseil Municipal public
 Les mémoires d'Antan
 Rubrique jardin : l'arrosage
 Commission Animation
 Caisse des Ecoles - Rectificatif
 Inscriptions dans les écoles
 Année scolaire 96/97
 - Courbeton
 - Petit-Buisson
 - Maternelle les Mûriers
 Troc
 Attention danger
 Collecte des monstres extra ménagers
 Recensement militaire
 C.C.A.S. Permanence assistante Sociale
 A propos de la course de Côte de Tréchy
 C.C.A.S. Permanence emploi
 Radiographies périmées
 A propos de la Salle l'Orée de la Bassée
 Remise de la médaille de la famille française
 A noter
 Vie associative - A.C.S.G.
 A.C.S.G. : Connaissance du Monde
 Randonnée
 Gymnastique
 Association pour l'emploi ODE
 La Grande Kermesse du Petit-Buisson

Connaissez-vous l'origine de cette journée ?

Le 20 JUILLET 1889 à Paris, 42 rue de Rochefoucault lors du congrès constitutif de la 2ème Internationale Socialiste, réuni à l'occasion du centenaire de la Révolution Française, est adopté à l'unanimité, le texte de la Résolution qui stipule que dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, une manifestation internationale aura lieu de manière à ce que les travailleurs puissent mettre les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à HUIT heures la journée de travail et d'appliquer les autres résolutions du Congrès International de Paris. Attendu qu'une telle manifestation a été décidée pour le 1er Mai 1890 en Amérique, cette date est retenue par le congrès.

Le 1er Mai, maintenant appelé "FETE DU TRAVAIL", nous permet de célébrer cette journée par la remise d'un diplôme à tous les habitants de notre commune ayant 20, 25, 30 et plus d'années de travail et qui en ont fait la demande auprès de leur entreprise.

Cette année ont reçu :

Médaille d'Honneur du travail argent (20 ans)

- Monsieur BERQUIER Fabrice
- Madame BLONDEAU Claudine
- Monsieur BRIOIS Jacky
- Monsieur DIGNOIRE Jean-Luc
- Madame DIRAND Marie-France
- Monsieur EL ADRHAM Mohamed
- Monsieur FACHAUX Jean-Claude
- Monsieur FRANITCH Jean-Loup
- Madame GRANIER-JOUVE Marie-Claude
- Monsieur JUDEK Eric
- Madame LUCHIER Christiane
- Monsieur LUCHIER Daniel
- Monsieur NOREST Thierry
- Monsieur ROHAS Jacky
- Monsieur SEGURO Joao
- Monsieur TIMBERT Jean Claude

.../...

Médaille d'Honneur du travail vermeil (25 ans)

- Monsieur LEBLANC Jacques
- Monsieur LENTES Jean Claude
- Monsieur VASSE Alain

Médaille d'Honneur du travail or (30 ans)

- Monsieur PATELLI Robert

C'est avec des fleurs et le traditionnel brin de muguet offerts par la Commune que tous nos nouveaux diplômés s'en sont retournés après avoir pris le verre de l'amitié.

Félicitations à toutes et à tous et merci d'avoir contribué à la réussite de cette petite cérémonie.

Le Maire-Adjoint,

C. COUTURE

REUNION PUBLIQUE DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine se tiendra en Mairie le **lundi 20 Juin 1996** à partir de 20H30.

Vous êtes toutes et tous invités à y assister.

LES MEMOIRES D'ANTAN

La forêt de SAINT GERMAIN LAVAL a appartenu pendant un millénaire à l'abbaye de Saint Germain des Prés. Par une bizarrerie de la toponymie historique, cette forêt est tout entière située sur le territoire de la commune de LAVAL EN BRIE alors qu'elle tire son nom du vieux village de SAINT GERMAIN LAVAL. Son étendue, au 18ème siècle de 842 arpents 80 perches (environ 430 hectares). Les origines lointaines de la forêt de SAINT GERMAIN LAVAL se perdent dans la nuit des temps. Il semble bien que les fonds de cette forêt n'aient jamais été défrichés. A partir du 13ème siècle, la forêt de SAINT GERMAIN LAVAL a sa pleine personnalité. Elle est située entre ECHOUBOULAINS et LA CHAPELLE RABLAIS. On signale l'existence en 1140 d'un Hugues gardien des bois, dans une charte d'arbitrage donnée par Thibault II de Champagne, ce qui veut dire que la forêt de SAINT GERMAIN LAVAL bénéficie depuis 8 siècles au moins d'une surveillance forestière : Réconfortante tradition !

La forêt a suscité tant de passion que le roi de France et le Pape ont été tour à tour sollicités d'intervenir pour arbitrer les différents procès qui opposèrent les moines aux seigneurs riverains de leur terre. Outre le profit que pouvaient en tirer ces différents possesseurs.

Il reste, également un usage militaire sur lequel des textes que nous avons consultés se taisent avec obstination.

Regardons les cartes de la frontière occidentale de la Champagne aux XIIème et XIIIème siècles qu'a donné Monsieur HUBERT. Il est évident que la forêt de SAINT GERMAIN LAVAL se trouve dans la marche frontière séparant le comté de Champagne du Domaine Royal. Elle offre à la haie de Nangis une prolongation ou une réplique. Quand nous voyons les comtes de Champagne et les Rois de France intervenir dans sa gestion, ne sommes-nous pas fondés à dire qu'elle a constitué entre eux une séparation dont les uns et les autres reconnaissaient la nécessité ? Là est peut-être le secret de la longévité de ces arpents de bois oubliés sinon par l'histoire, du moins par les défricheurs.

En ce mois de Mai 1996,

"La Commission Historique"

le mois de Mai de l'année
décide de la destinée

RUBRIQUE JARDIN - L'ARROSAGE

L'eau est un bien trop précieux pour qu'on la gaspille au jardin. Certes, les potagers et les plates-bandes fleuries ont besoin d'être arrosés, mais ils ne souffriront pas de quelques économies.

Donnons donc la priorité aux plantes qui ont le plus besoin d'eau pour se développer. Avant tout, il s'agit de jeunes plants de fleurs ou de légumes qui viennent d'être repiqués. En effet, un manque total risquerait de leur être fatal, mais contentons-nous de les arroser le soir, au goulot de l'arrosoir, sans mouiller les feuilles. La fraîcheur de la nuit permettra ainsi à l'eau de bien pénétrer dans la terre. Il est d'autre part préférable de procéder ainsi copieusement mais peu souvent, un arrosage superficiel se montrant finalement néfaste car les racines se trouvant à fleur de terre restent plus sensibles à la sécheresse.

- Limitons l'évaporation en pratiquant la politique du paillage ou du mulch, ce qui aura pour effet d'empêcher les mauvaises herbes de pousser et d'absorber l'eau destinée aux plantes cultivées.

- Pratiquons la politique bien connue : en creusant autour des plants de courgettes, tomates, potirons, cornichons et autres des petites cuvettes ou des rigoles afin d'irriguer les racines de ces plantes et non d'aller se perdre dans la terre à côté.

- Revenons à la pratique bien connue également de l'utilisation des bouteilles de plastique. Après avoir découpé le fond de ces bouteilles à eau, enfoncez le goulot de celles-ci dans la terre, près de chaque plante. L'eau dont vous remplirez ces bouteilles se diffusera au goutte à goutte auprès des racines. Certains utilisent des pots en terre cuite.

.../...

Bien entendu, il existe des systèmes d'arrosage plus "savant" : utilisation de tuyaux percés de multiples perforations, réseaux de petits tuyaux permettant un goutte à goutte, etc.

- N'oublions pas qu'un bon binage vaut au moins un arrosage.

- Vous pouvez aussi, dans toute la mesure du possible, ombrer vos plantes, du moins en ce qui concerne les plantations nouvelles. Pour conclure : ne gaspillons pas l'eau et cherchons à arroser efficacement.

P.S. - Une pelouse n'exige pas un arrosage quotidien, mais préfère un bon arrosage tous les huit jours à condition d'apporter à chaque fois une quantité suffisante d'eau pour mouiller en profondeur, sans l'inonder toutefois.

LUNES 1996 - 2^e trimestre

AVRIL	MAI	JUIN
4 — PL	3 — PL	1 — PL
10 — DQ	10 — DQ	8 — DQ
17 — NL	17 — NL	16 — NL
25 — PQ	25 — PQ	24 — PQ

LA LUNE CROIT

Faire les **semis** de légumes-racines en terre (radis, navets, etc.) entre nouvelle lune et pleine lune.

LA LUNE DÉCROIT

Faire **semis** de légumes-feuilles ou fruits au-dessus de terre (haricots, laitues, etc.) entre pleine lune et nouvelle lune.

RAPPEL : Lune décroissante
 . période de la pleine lune à la nouvelle lune
 Lune croissante
 . période de la nouvelle lune à la pleine lune

Les termes "monte" ou "descend" ne doivent être employés que pour signifier que la lune monte plus ou moins haut dans le ciel par rapport à l'horizon.

COMMISSION ANIMATION

La Commission animation, récemment créée, s'est réunie **vendredi 3 Mai** en séance publique donnant ainsi une ouverture aux habitants de SAINT GERMAIN LAVAL.

Douze personnes bénévoles ont rejoint la commission dont l'objectif premier sera de recréer la Fête d'Automne, la nuit de la Saint-Sylvestre, etc...

Elle aura aussi, pour mission d'apporter une aide matérielle et humaine ; associations qui en feront la demande.

Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Le Maire-Adjoint,

M.C. TOUSSAINT

CAISSE DES ECOLES - RECTIFICATIF

Dans les deux derniers numéros d'Infos-Flash, vous avez pris connaissance de la date de l'Assemblée Générale de la Caisse des Ecoles au cours de laquelle se déroulera le dépouillement des élections des membres représentant les sociétaires.

.... /

Cette assemblée était prévue le 17 Mai 1996.

Or pour diverses raisons, nous sommes contraints de la reporter au Vendredi 24 Mai 1996 à 20h30, en salle du Conseil Municipal à la Mairie.

Merci de bien vouloir en prendre note.

Le Maire-Adjoint,

J.L. FRANITCH



INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE - ANNEE SCOLAIRE 96-97

ECOLE PRIMAIRE DE COURBETON

Elles auront lieu le **mardi 4 Juin** et le **vendredi 7 Juin** de 17 à 18h30.

- pour tous les enfants entrant au CP nés en 1990, habitant la commune.
- pour les enfants nouveaux sur la commune entrant au CE1, CE2, CM1 et CM2 nés avant 1990 et résidant :
Courbeton, Saint-Pierre, Tréchy et Bourg de Saint Germain Laval.

Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant.

(Pour les enfants venant d'une école hors commune amener un certificat de radiation).

ECOLE PRIMAIRE DU PETIT BUISSON

Les inscriptions des élèves des cours CE1, CE2, CM1, CM2 dépendant du secteur scolaire du Petit Buisson, auront lieu le **lundi 10 Juin de 16h30 à 18h**.

Se munir : du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, du certificat de radiation de l'école précédente si nécessaire.

RAPPEL : Secteur scolaire du Petit Buisson

- Petit-Buisson, Gardeloup, Nanon, Louvières, Merlange, Croix Chute.

ECOLE MATERNELLE LES MURIERS

Les inscriptions auront lieu à l'école maternelle, les :

- **Samedi 1er Juin de 8h45 à 11h45** et
- **Mardi 4 Juin de 17h à 18h**

Se munir du livret de famille, d'une attestation de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

.../...



TROC

Si l'on échangeait :

Dans l'Infos Flash n2/ 96, nous vous proposons une rubrique échange. A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue Si vous désirez passer une annonce, remplissez le papier ci-dessous et retourner le en Mairie.

(découper suivant les pointillés)

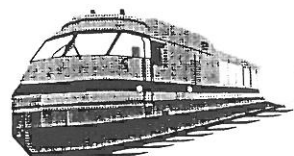
ECHANGERAI :	
CONTRE :	

NOM (facultatif) :

TELEPHONE (obligatoire) :

(découper suivant les pointillés)

ATTENTION DANGER



Nous avons été prévenus que certains enfants encourent des risques très importants en utilisant les ouvrages d'art de l'autoroute et du TGV. Ces jeunes garçons et filles utilisent comme base de distractions ou aires de jeux les talus pour accéder en haut du mur anti-bruit, tenter de pénétrer sur les axes de circulation et se glisser ensuite sous le pont autoroutier. Avant qu'un grave accident ne se produise, il vous est fortement conseillé d'expliquer à vos enfants le danger d'un tel acte.

COLLECTE DES MONSTRES EXTRA MENAGERS

La collecte des Monstres "extra-ménagers" aura lieu dans notre commune, le **mercredi 26 Juin 1996**, à partir de 5h30, la benne ne passant qu'une fois dans la rue.

Les déchets encombrants ou "monstres" sont constitués de l'ensemble des meubles objets et appareils ménagers qui, en raison de leurs dimensions ne peuvent être présentés dans le récipient de collecte des ordures ménagères

.../...

NE SONT PAS COMPRIS DANS LA DENOMINATION "MONTRES" les bouteilles de "GAZ", batteries, déblais, gravois, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers, les verres, cartons, pneumatiques, encombrants de caractère industriel ou professionnel.

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes gens nés en Avril, Mai, Juin 1979, vous devez vous faire recenser en Mairie avant fin Juillet 1996 aux jours et heures d'ouverture du Secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

C.C.A.S. - PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mademoiselle PERRIER, assistante sociale, assure une permanence en Mairie, le 3ème lundi de chaque mois. Les prochaines auront lieu les lundis **20 Mai** et **17 Juin**, de **14h30 à 17h**.

Mai frileux : An langoureux
Mai fleuri : An réjoui
Mai venteux : An douteux



A PROPOS DE LA COURSE DE COTE DE TRECHY

Le dimanche **28 Avril** a eu lieu la 3ème course de Côte de Tréchy.

Devant des spectateurs de plus en plus nombreux, 93 bolides ont participé à cette course.

Au cours de la dernière réunion publique du Conseil Municipal, des habitants du hameau de Tréchy se sont plaints de nuisances.

Si cette année encore, vous avez pu en constater, veuillez adresser un courrier en Mairie à Madame TOUSSAINT, Maire-Adjoint animation qui fera le nécessaire auprès de l'ASA Melun.

Le Maire-Ajoint,

M.C. TOUSSAINT.

C.C.A.S. PERMANENCE EMPLOI

Merci de noter qu'exceptionnellement, la permanence emploi sera fermée les mardis 14 et 21 Mai prochains. En cas d'urgence ou de problèmes, il vous est toujours possible de vous adresser au secrétariat de la Mairie. Tél 64 32 10 62.



C'EST NOUS AIDER À SAUVER
UN ENFANT.

4^{ème} COLLECTE NATIONALE
DE RADIOGRAPHIES PÉRIMÉES
AU FAVORIT DE PHARMACIENS SANS FRONTIÈRES



DEPOSER VOS RADIOGRAPHIES PERIMEES CHEZ VOTRE PHARMACIEN, C'EST NOUS AIDER A SAUVER UN ENFANT"

Grâce à un geste simple qui ne réclame aucune contribution, mais fait appel à l'implication profonde et personnelle de chacun, la 3^{ème} collecte a permis de recueillir 295 tonnes de radiographies et à Pharmaciens Sans Frontières de porter secours à des milliers d'enfants dans le monde.

Au total en trois campagnes, près de 1 000 tonnes de radiographies périmées ont été récupérées et recyclées.

Pour réussir cette ambitieuse opération humanitaire, plusieurs partenaires se sont unis depuis 1990 : la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique, Négocia, Pharmaciens Sans Frontières, Sanofi et pour la première fois en 1996, Kodak Pathé.

L'objectif minimum pour 1996 est de collecter 300 tonnes de radiographies.

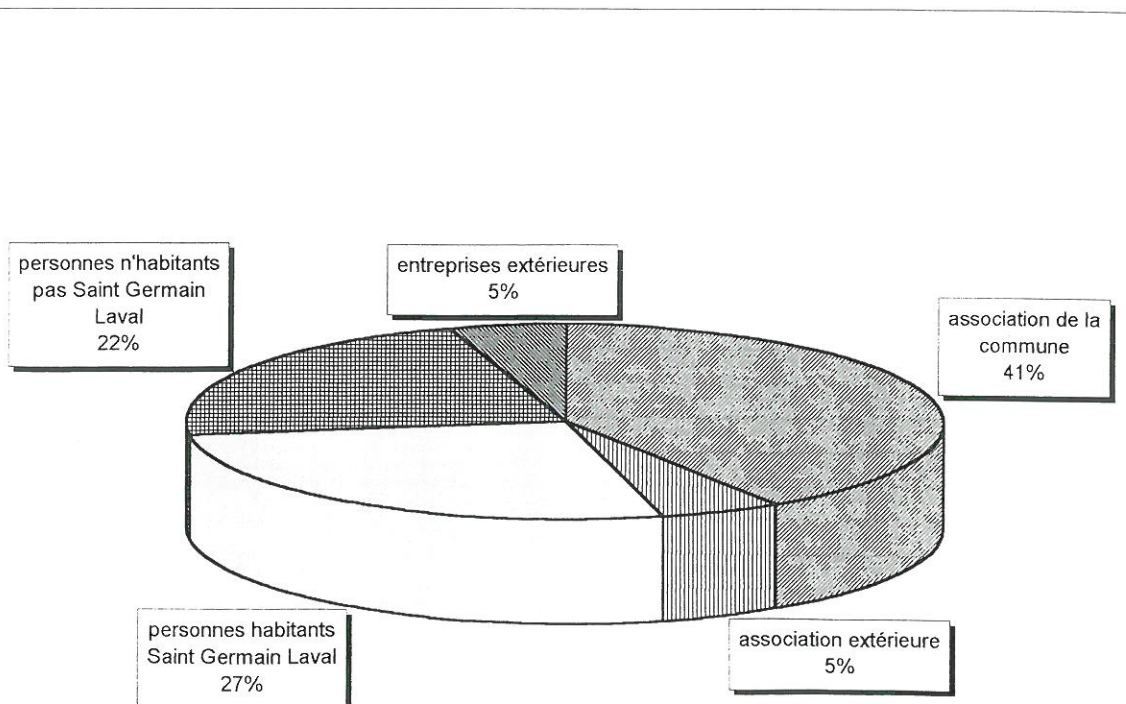
Alors n'hésitez pas, déposer vos radiographies périmées chez votre pharmacien.



A propos de la salle L'OREE DE LA BASSEE

La **revitrification** du parquet de la salle polyvalente " **L'OREE DE LA BASSEE** " étant nécessaire, nous vous informons que celle-ci sera **fermée durant tout le mois d'août** pour raison de travaux.

Vous trouverez ci-dessous, en **pourcentage**, le temps d'occupation actuellement prévu de cette salle de **janvier 1996 à décembre 1996** (les entraînements du Karaté et du Tennis de table ne sont pas pris dans cette analyse).



REMISE DE LA MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

Le 2 Juin, jour de la Fête des Mères, une famille de six enfants habitant le lotissement SAINT PIERRE, sera reçue à 11H30 en Mairie afin de recevoir la médaille et le diplôme de la Famille Française, sur avis favorable de la Commission Départementale de l'U.D.A.F.

A NOTER : En raison des Fêtes de l'Ascension, la Mairie sera fermée le vendredi 17 Mai. Réouverture le lundi 20 à 8h30.

VIE ASSOCIATIVE - A.C.S.G. - INFORMATION

En 1989, la subvention communale est de 20 000 F. pour plus d'équité, elle progressera pour atteindre en 1994, 60 000 F.

Cela nous permettra de créer de nouvelles activités, d'étendre nos manifestations, de fêter dignement nos 20 ans d'existence, d'agrandir la bibliothèque. En 1995, elle passe à 30 000 F et en 1996 à 25 000 F.

Parallèlement, nos bals ne font plus de recettes. En 7 ans, de plus de 300 personnes, nous descendons à une cinquantaine. Pour garder des prix attractifs, nous supprimons le traiteur, faisons les repas nous-mêmes, tentons de prendre un orchestre, d'inviter des groupes folkloriques, mais rien n'y fait. C'est dur et fatigant. Même les bénévoles ont leurs limites !

Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de votre déception de voir disparaître successivement les repas dansants, la Saint-Jean, la galette des rois, la foulée mais ces chiffres vous donneront une amorce d'explication.

Notre commune a des problèmes ; nous devons assumer cet état de choses. L'ironie veut que l'on ne puisse plus remplir notre mission au moment où les besoins sont les plus grands. La bonne volonté ne suffit plus et l'ambiance de notre groupe est plutôt à la démobilisation.

Trois cambriolages non indemnisés et mises à sac dans notre local y ont contribué un peu plus. Mais au cours de notre assemblée générale, les responsables des sections nous ont fait part des excellents résultats sportifs de vos enfants en gymnastique et tennis de table sur le plan départemental, du nombre de plus en plus important d'adultes aux cours de gym volontaire, de yoga, de la participation prochaine de 15 coureurs au Marathon de Paris, de la bonne humeur sans faille du groupe folklorique souvent sollicité pour des prestations extérieures.

.../...

Satisfaire plus de 300 participants, toutes activités confondues, demandera, comme l'an dernier des choix difficiles ! Nous essaierons de tenir pour préserver tout cela. Nous souhaitons, tout comme vous et la Municipalité, des jours meilleurs mais également l'arrivée des nouveaux bénévoles pour nous relayer et amener des projets nouveaux. L'animation de notre village est la responsabilité de tous !



Le Bureau de l'A C S G

A.C.S.G. CONNAISSANCE DU MONDE

La dernière séance de la saison aura lieu le **MERCREDI 15 Mai**. Le pays à découvrir est le NEPAL.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous auprès de Madame LOPEZ, tél 64 32 81 62 au plus tard la veille à 12h30. Elle vous réservera votre place et vous attendra dans l'entrée du Théâtre Richelieu 14, rue des Fossés à 20h. Le film débute à 20h15. Il vous est également possible de me contacter au **60 96 12 39**, si vous êtes tenté mais avez un problème pour vous déplacer.

A.C.S.G. RANDONNEE

Suite au succès obtenu lors de notre première sortie en forêt de FONTAINEBLEAU, nous récidivons.

Le dimanche **9 Juin**, rendez-vous à 13h30 au Stade de Pontville.

Gérard nous fera découvrir un nouveau parcours de 10 à 12 km.

Prévoyez votre sac à dos avec le goûter et la boisson.

Si vous n'avez pas de voiture à votre disposition, venez, nous vous trouverons une place. **DEPART IMPERATIF A 14 h.**

A.C.S.G. GYMNASTIQUE

Gérard, moniteur de secourisme sous l'égide de la Croix Blanche propose de vous faire obtenir l'Attestation de Formation aux Premiers Secours.

La formation s'effectuera le **samedi 1er Juin** de 8h à 12h30 à la Salle Jacques Prévert et de 12h30 à 20h à l'école.

Le prix est de 250,00 F

Si vous êtes intéressé, hâtez-vous car le nombre est limité à 10 personnes.

Pour tout renseignement ou inscription, téléphonez au **60 96 15 51**, après 20 heures.

.../...

CENTRE DE LOISIRS "NATHALIE"
"PROGRAMME DES MERCREDIS DE MAI"



MERCREDI 15 MAI 1996

MATIN
PREPARATION
D'UNE SURPRISE
JEUX D'EXTERIEUR
TENNIS

APRES-MIDI
DEPART A 13h30 DE LA
CANTINE...
SORTIE EN
FORET DE
FONTAINEBLEAU !
PARCOURS SPORTIF

MERCREDI 22 MAI 1996

MATIN

FINITION DE
LA SURPRISE
JEUX DE SABLE
TENNIS

APRES-MIDI

DEPART A 13h30 DE LA
CANTINE...

SORTIE THEATRE !
"CHAPEAUX Ronds ET
CHAPEAUX PLATS"

GOUTER

MERCREDI 29 MAI 1996

MATIN

EXCEPTIONNEL
COMPTINES ET RECHERCHE
DU RYTHME
ATELIER CREATION

ACTIVITE
PLEIN
AIR

APRES-MIDI

SORTIE
PISCINE

GOUTER



REGLEMENT

- + REGLEMENT SUR 3 MERCREDIS
- + BIEN VOULOIR PREVENIR LE LUNDI EN CAS DE DESISTEMENT - CANTINE
- + NE PAS METTRE DE VETEMENTS FRAGILES
- + ESSAYER DE MARQUER LES VETEMENTS (PETITS)
- + PREVOIR UN GOUTER POUR CHAQUE JOUR
- + PREVOIR UN BONNET ROUGE POUR LA PISCINE



Vacances ETE 96

Voici quelques informations concernant l'organisation et les activités des Vacances d'Eté.

Le Centre sera ouvert et fonctionnera pendant toutes les vacances et proposera différentes formules :

A LA JOURNEE : de 8h00 à 17h30
de 17h30 à 18h30 - heure de garderie

EN SEJOURS HEBDOMADAIRES SOUS TENTE

- sur la base de loisirs de BUTHIERS avec diverses activités (ESCALADE - PISCINE - TIR A L'ARC - TENNIS)

- EN JUILLET : de 8 à 13 ans

- EN AOUT : de 8 à 15 ans

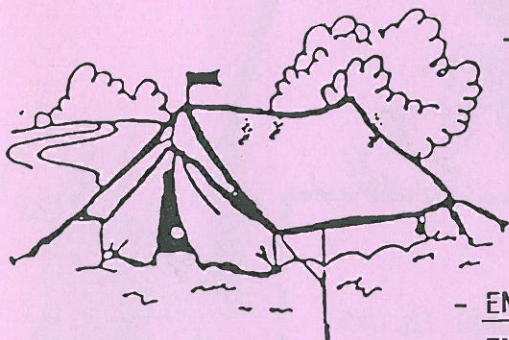


CAMPS ADOLESCENTS DE 13 à 17 ANS du Lundi au Vendredi

- CAMP ITINERANT
- CAMP DECOUVERTE AUTOUR DES CHATEAUX DE LOIRE - Multi Activités "RANDONNEE - VTT - PISCINE - PECHE - SORTIES CULTURELLES"

Nous souhaiterions mettre sur pied, une nouvelle formule de camp que les jeunes organiseront en fonction d'un budget défini.

EN CENTRE DE VACANCES SOUS TENTE



- 2 séjours au bord de la mer en VENDEE
ouverts aux enfants de 6 à 17 ans avec Multi Activités autour de l'eau - PISCINE - PLAGE - PECHE - STAGE DE PLANCHE A VOILE ET CATAMARAN

Sans oublier - LES SOIREEES ANIMEES
- LES DIVERSES EXCURSIONS ET LE PLAISIR D'ETRE ENSEMBLE.

- EN JUILLET : 2ème quinzaine

- EN AOUT : 2ème quinzaine



D'autres informations vous seront communiquées avec le programme distribué par les écoles.



Une réunion d'information où votre présence est indispensable, aura lieu le VENDREDI 14 JUIN 1996 à 20h30 au stade de Pontville.

Si vous êtes intéressés, il est impératif que vous inscriviez votre enfant auprès de la Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat, au 64 32 10 62, avant le 15 JUIN - les places étant limitées.

Artisans,
commerçants, collectivités,
chefs d'entreprise, agriculteurs
vous avez besoin d'une
main-d'œuvre momentanée.

Particuliers,
vous avez besoin d'aide
pour tous vos travaux à domicile
ménage, jardinage, bricolage,
aide à personne âgée, etc...

DÉPANNEZ-VOUS
en dépassant les autres...
même pour une heure ou deux
(faites appel à l'O.D.E.

FD

ASSOCIATION FOURTE EMPLOI

1, avenue Molière - 77130 MONTEREAU
Permanence téléphonique : 60 96 32 68

TOUS RENSEIGNEMENTS UTILES VOUS SERONT DONNÉS

Avec O.D.E. - votre responsabilité en cas d'accident est couverte
- vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts (particuliers)

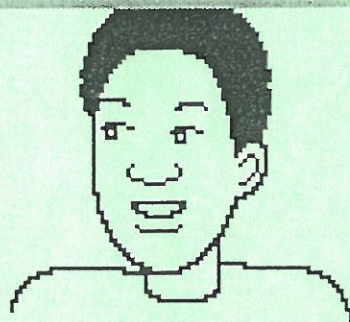
— **CHANGER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

GRANDE KERMESSE

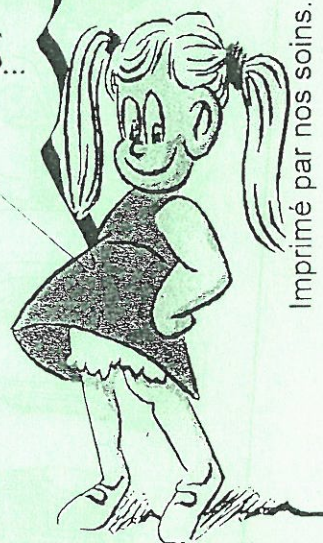
Saint Germain Laval



LES ENFANTS DU MONDE



VENEZ NOMBREUX !!!
GROS LOTS, ANIMATIONS...
MERCI et A BIENTÔT...



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Ecole du Petit Buisson

de 14 h à 18 h

DIMANCHE 19 MAI 1996